



La Randonnée Cérétane

BP 308

66403 Céret Cedex

Céret le 04 Novembre 2014

NOTICE D'INFORMATIONS – Séjour Randonnées A CARNOUX du 04/04/2015 au 11/04/2015

Le séjour est ouvert aux adhérents de la Randonnée Cérétane, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRP 2014/2015 avec assurance RC.
Ouverture possible à d'autres licenciés FFRP.

Nombre de participants : 10 au minimum à 30 au maximum.

Date : du Samedi 04 Avril après midi, au Samedi 11/04 à 9h.

Déplacements : voitures personnelles

PROGRAMME

Il s'agit d'un séjour orienté sur la pratique de la randonnée, avec un dénivelé positif de 500m à 800m. Cinq jours de randonnées sont prévus et un jour de repos (selon météo)

HEBERGEMENT

Village Odalys à Carnoux en Provence, en chalets de 3 et 4 personnes.

COUT DU SEJOUR

Le coût du séjour est fixé à 310 € par personne,

Ce prix comprend :

- L'hébergement, en chalet, de 3 ou 4 personnes .
- Le dîner au restaurant « La Crêmaillère » à Carnoux , à 1km du centre Odalys .
- Les lits faits à l'arrivée et le linge de toilette **fourni**.
- L'accompagnement des randonnées par un animateur breveté.
- La redevance FFRP.
- La redevance au club La Randonnée Cérétane.
- Les boissons de convivialité.
- Le pourboire au personnel de l'auberge.
- La taxe de séjour.

Ne sont pas compris :

- Les petits-déjeuners et pique-nique (cuisine dans les chalets).
- Les assurances annulation **facultatives**.
- Le voyage AR.
- Les déplacements sur place basés sur le co-voiturage.
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme compris.

Inscriptions et modalités de paiement :

Les inscriptions sont ouvertes à partir du 27 Septembre 2014.

Une réunion est prévue le mercredi 08 Octobre, à 10h, au local du club, à Céret.

Un chèque d'acompte de 100€, à l'ordre de la Randonnée Cérétane sera donné ce jour-là.

Le solde sera payé fin Décembre, à la signature des documents contractuels, à une date qui vous sera communiquée ultérieurement.

Co-organisateur : Comité bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre

64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris- Code APE : 913^E – SIRET : 30358816400044. - N°IM075100382

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative et le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.

Assurance RCP: MMA 14 Bd. Marie et Alexandre Oyon – 72030 LE MANS CEDEX 9
Garantie financière : UNAT 8, rue César Franck – 75015 PARIS

Le nombre de places étant limité, elles seront attribuées dans l'ordre de réception des chèques d'acomptes.

CONDITIONS D'ANNULATION :

En cas d'annulation, les sommes suivantes seront retenues :

Plus de 30 jours avant le départ : 45€

Entre 29 jours et 15 jours avant la date d'arrivée : 25 % du montant total.

Entre 14 jours et 03 jours avant la date d'arrivée : 75 % du montant total.

Moins de 03 jours avant l'arrivée : 100 % du montant total.

Pour les garanties individuelles souscrites, se reporter aux annexes 10 et 11.

RECOMMANDATIONS

Les randonnées ne sont pas difficiles, du niveau « rando » défini par l'association, par contre le terrain est souvent caillouteux, technique.

Lors de la réunion prévue pour la signature des contrats, vous aurez une liste du matériel de base nécessaire pour ce séjour.

La Responsable du séjour :

Christiane Agrafeil-Colis

06 62 70 32 19

09 66 98 75 71

Annexe 12bis : articles R211-6 et R211-12 du code du tourisme et conditions de vente : disponibles sur le site <<rando.ceretane.org>>>